

893ème séance plénière

PC Journal No 893, point 1 de l'ordre du jour

DÉCISION No 1010
TRANSMISSION DE PROJETS DE DOCUMENTS
AU CONSEIL MINISTÉRIEL

Le Conseil permanent,

Décide de demander à son Président de transmettre au Président du Conseil ministériel les documents suivants :

- Projet de décision sur les éléments du cycle d'un conflit liés au renforcement des capacités de l'OSCE en matière d'alerte précoce, d'action rapide, de facilitation du dialogue et de soutien à la médiation, ainsi qu'au relèvement après un conflit (MC.DD/21/11/Rev.3) ;
- Projet de décision sur le renforcement de l'engagement de l'OSCE avec l'Afghanistan (MC.DD/11/11/Rev.6) ;
- Projet de décision sur les partenaires pour la coopération (MC.DD/9/11/Rev.6/Corr.1) ;
- Projet de décision sur le renforcement de la coordination et de la cohérence dans les efforts déployés par l'OSCE pour faire face aux menaces transnationales (MC.DD/17/11/Rev.2) ;
- Projet de décision sur la promotion de l'égalité des chances des femmes dans la sphère économique (MC.DD/12/11/Rev.4) ;
- Projet de décision sur le renforcement du dialogue sur le transport au sein de l'OSCE (MC.DD/13/11/Rev.3) ;
- Projet de déclaration ministérielle sur la lutte contre toutes les formes de traite des êtres humains (MC.DD/27/11/Rev.1) ;
- Projet de décision sur la candidature de la Mongolie au statut d'État participant (MC.DD/26/11/Rev.1) ;

- Projet de décision sur les présidences consécutives de l'OSCE en 2014 et 2015 (MC.DD/28/11/Rev.2) ;
- Projet de décision sur les dates et le lieu de la prochaine réunion du Conseil ministériel de l'OSCE (MC.DD/23/11) ;

Recommande au Conseil ministériel d'adopter les documents susmentionnés ;

Recommande en outre que le projet de décision sur les présidences consécutives de l'OSCE en 2014 et 2015 soit soumis à une procédure d'approbation tacite expirant le 10 février 2012 à midi HEC.